

SÉANCE ordinaire

Le 13 JANVIER 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 13 janvier 2026, à 19h00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin, ainsi que monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, Sébastien Daignault, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

260113.001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Programmation TECQ 2024-2028 – adoption
- Signataires – convention d'aide financière dans le cadre du volet redressement-sécurisation du programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Abrogation de la résolution numéro 250407.115 – Emprunt au fonds de roulement – achat de lots;
 - 4.3 Modification de la résolution numéro 250602.165 – Journalier Chauffeur – Service des travaux publics;
 - 4.4 Adoption – Règlement relatif à la régie interne et au maintien de l'ordre durant les séances du conseil de la ville de Chandler ;
 - 4.5 Autorisation – Grand défi étincelle jeunesse – 23 et 24 mai 2026;
 - 4.6 Recommandation de paiement – Groupe Artea Inc – Projet des quartiers St-François et Pabos Mills;
 - 4.7 Recommandation de paiement – WSP CANDA INC. – Service supplémentaire environnement – Réaménagement de la route 132 à Chandler;
 - 4.8 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la sécurité publique 2025-2026 ;
 - 4.9 Adoption – tarification 2022-2028 modifiée – service des loisirs, de la culture et du récrétourisme ;

- 4.10 Embauche – Opérateur en assainissement des eaux et au contrôle de l'eau potable – Service des travaux publics ;
 4.11 Signataire – Contrat de travail – Préposée mandataire SAAQ ;
 4.12 Appui au retrait de transplant Québec du projet de loi N° 7;
 4.13 Recommandation de paiement – Lavoie Stratégies Publiques & Corporatives – Services professionnels dans le cadre du dossier Marché Blais ;
 4.14 Recommandation de paiement – MEMENTO – Renouvellement de l'entente 2025-2026 ;
 4.15 Recommandation de paiement – 9547-8376 Québec Inc. – Projet de quartier Pabos;
 4.16 Signataire – Immatriculation d'une partie du lot 5 072 991 pour des fins de régularisation ;
 5. PROPOS DU MAIRE
 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.002 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2025 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.003 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Demande de soutien financier – Résidence Les Colibris ;	732.74 \$
• Demande de don – Maison de l'Anse de Newport ;	-
• Demande de commandite – Finales régionales de Secondaire en spectacle, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;	250 \$
• Demande de commandite – Voyage à Toronto – Élèves du 5 ^e secondaire de la Polyvalente MGR Sévigny ;	-
• Demande de soutien financier – Les pas d'allure ;	300 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.004 PROGRAMMATION TECQ 2024-2028 – ADOPTION

ATTENDU QUE :

La Ville de Chandler a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

La Ville de Chandler doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et unanimement résolu que :

- La Ville de Chandler s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la Ville de Chandler s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- la Ville de Chandler approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux numéro 1 jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- La ville de Chandler s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement ;
- La Ville de Chandler s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La Ville de Chandler s'engage à informer le ministère des affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Il est également résolu que la présente résolution abroge la résolution numéro 250716.202.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.005 SIGNATAIRES – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET REDRESSEMENT-SECURISATION DU PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil autorise **MESSIEURS GILLES DARAÎCHE ET ROCH GIROUX**, respectivement **MAIRE** et **DIRECTEUR GÉNÉRAL & GRFFIER**, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler la Convention d'aide financière dans le cadre du **volet redressement-sécurisation** du programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.006 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de 98 863.47 \$, pour le journal des achats du mois de décembre 2025 et une somme de 170 666.01 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.007 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 250407.115 – EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE LOTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'abrogation de la résolution numéro 250407.115 relative à un emprunt au fonds de roulement pour l'acquisition de lots.

Il est également résolu que la résolution numéro 241202.371 demeure en vigueur et que le montant soit prélevé du fonds administratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.008 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 250602.165 – JOURNALIER CHAUFFEUR – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la résolution numéro 250602.165 confirmait l'embauche de monsieur Alex-Bruno Vallée, chauffeur journalier, sous réserve qu'il obtienne son permis de conduire de classe 3 avant la fin de sa période de probation fixée au 13 décembre 2025;

ATTENDU QUE pour diverses raisons, malgré la bonne volonté et la performance de l'employé, celui-ci n'a pas respecté son engagement dans le délai prévu;

ATTENDU QUE le directeur du service recommande de prolonger la période de probation afin de permettre à l'employé de se conformer à cette exigence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, et résolu à l'unanimité :

QUE la période de probation de l'employé soit prolongée jusqu'au 28 février 2026 afin de lui permettre d'obtenir son permis de conduire de classe 3, et que la résolution initiale soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.009 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO V-274-2026 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE DURANT LES SÉANCES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CHANDLER

ATTENDU QU' en vertu de l'article 331 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de ville doit adopter un règlement de régie interne et notamment y prévoir des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant ses séances.

CONSIDERANT que la *Loi sur les cités et villes* édicte le fonctionnement des séances du conseil dans son ensemble et que la Ville de Chandler souhaite établir des règles afin de maintenir l'ordre et le décorum lors de la période de questions des séances du conseil municipal ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil, tenue le 2 décembre 2025, et le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie,, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et unanimement ordonné et statué par le conseil de la Ville de Chandler, que le règlement numéro V-274-2026 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.010 AUTORISATION – GRAND DÉFI ÉTINCELLE JEUNESSE – 23 ET 24 MAI 2026

CONSIDÉRANT que le centre de service scolaire René Lévesque organise une course, dans le but de faire la promotion des saines habitudes de vie et du dépassement de soi

CONSIDÉRANT que le centre de service scolaire René Lévesque veut amasser des fonds et faire connaître la fondation la fondation « Étincelle jeunesse ».

CONSIDÉRANT que des élèves des 7 écoles secondaires participeront à l'événement ;

CONSIDÉRANT que les participants vont courir à relais le long de la route 132 et qu'ils seront suivis par un accompagnateur adulte à vélo ainsi qu'une camionnette de sécurité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin,, appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault,. et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Chandler autorise le passage des élèves sur l'accotement de la route 132 lors de la course qui se tiendra le 23 et 24 mai 2026.

Il est également résolu que le centre de service scolaire doive obtenir les autorisations requises du ministère des Transports et de la Sûreté du Québec et s'assurer que les coureurs sont visibles et qu'ils adoptent une attitude sécuritaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.011 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – GROUPE ARTEA INC – PROJET DES QUARTIERS ST-FRANÇOIS ET PABOS MILLS

Il est proposé parmonsieur le conseiller Gaétan Daraîche,, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures du Croupe Artéa Inc. pour l'achat de structures lumineuses.

PROJET DU QUARTIER	NUMÉRAL DE FACTURE	MONTANT TTC
St-François	15083290	1 803.96 \$
Pabos Mills	15083288	1 671.74 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.012 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANDA INC. – SERVICE SUPPLÉMENTAIRE ENVIRONNEMENT – RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 À CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 20333392, au montant de 119.14 \$, toutes taxes incluses, à WSP CANADA INC, dans le cadre du réaménagement de la route 132, phase 2, à Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**260113.013 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES
POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL AU
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 2025-2026**

ATTENDU que *le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019 ;

ATTENDU que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDU que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU que la ville de Chandler désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU que la Ville de Chandler prévoit la formation de 6 pompiers pour le programme Pompier 1 et de 6 pompiers pour le programme pompier 2 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU que la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Rocher-Percé en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin,, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et résolu que le conseil municipal de la Ville de Chandler autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.014 ADOPTION – TARIFICATION 2022-2028 MODIFIÉE – SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DU RÉCRÉOTOURISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil prend acte de dépôt et adopte la grille de tarification 2022-2028 du service des loisirs, de la culture et du récréo tourisme, modifiée au mois d'août 2025.

Cette grille vient uniformiser les tarifs pour la location des salles, permet l'offre de services techniques ainsi que la possibilité de louer le matériel à la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.015 EMBAUCHE – OPÉRATEUR EN ASSAINISSEMENT DES EAUX ET AU CONTRÔLE DE L'EAU POTABLE – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de **MONSIEUR CHRISTIAN BOUDREAU** à titre d'opérateur en assainissement des eaux et au contrôle de l'eau potable, poste régulier, au taux horaire correspondant à l'échelon 2 de la convention collective des employés municipaux (CSN) pour ce type d'emploi.

Monsieur Christian Boudreau débutera son emploi le 02 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.016 SIGNATAIRE – CONTRAT DE TRAVAIL – PRÉPOSÉE MANDATAIRE SAAQ

Il est proposé madame la conseillère Meggie Ritchie,, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Benoit Moreau, coordonnateur

municipal, à signer pour et au nom de la ville, le contrat de travail de madame Gaétane Chouinard, préposée - mandataire SAAQ de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.017 APPUY AU RETRAIT DE TRANSPLANT QUÉBEC DU PROJET DE LOI N°7

ATTENDU QUE le projet de loi n°7, déposé par le Conseil du trésor, vise la fusion ou la réorganisation de certains organismes gouvernementaux;

ATTENDU QUE Transplant Québec joue un rôle essentiel et unique dans la coordination des dons et transplantations d'organes au Québec, contribuant directement à sauver des vies;

ATTENDU QUE l'intégration de Transplant Québec dans une structure gouvernementale plus large pourrait compromettre son autonomie, son expertise spécialisée et sa capacité d'agir rapidement dans des situations critiques;

ATTENDU QUE la mission de Transplant Québec repose sur une approche collaborative avec les établissements de santé, les professionnels et les familles, nécessitant une gouvernance indépendante et agile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que la Ville de Chandler appuie la demande de retrait de Transplant Québec du projet de loi n°7 afin de préserver son statut actuel et son rôle stratégique dans le système de santé québécois;

Il est également résolu qu'une copie de la présente résolution soit transmise à :

- Madame Martine Bouchard, directrice générale de Transplant Québec;
- Monsieur le ministre de la Santé et des Services sociaux;
- Madame la présidente du Conseil du trésor;
- Les députés de l'Assemblée nationale du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.018 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LAVOIE STRATEGIES PUBLIQUES & CORPORATIVES – SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU DOSSIER MARCHE BLAIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche,, appuyé de madame la conseillère Josée Collin,et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 20230588, au

montant de 853.69 \$, toutes taxes incluses, à LAVOIE STRATEGIES PUBLIQUES & CORPORATIVES, pour services professionnels dans le cadre du dossier Marché Blais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.019 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ROUTE DU MORNE INC – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE MEMENTO 2025-2026

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 0073, au montant de 1 587.02 \$, sans taxes, à ROUTE DU MORNE INC., pour le renouvellement du service MEMENTO pendant la période du 1^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.020 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – 9547-8376 QUÉBEC INC. – PROJET DE QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 000082, au montant de 472.53 \$, toutes taxes incluses, à 9547-8376 QUÉBEC INC., pour la réparation des enseignes d'interprétation.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du projet de quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROJET DE RÉSOLUTION 4.16

AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES – EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – PROGRAMME DE DÉPART À LA RETRAITE

Il est proposé par monsieur le, appuyé de et unanimement résolu que ce conseil autorise le directeur du service des finances à faire un emprunt de 195 746.00 \$ au Fonds de roulement pour une période de cinq (5) ans pour le remboursement d'un programme de départ à la retraite.

Il est également résolu que cet emprunt soit affecté au budget 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.021 SIGNATAIRE – IMMATRICULATION D'UNE PARTIE DU LOT 5 072 991 POUR DES FINS DE RÉGULARISATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur

général & greffier à signer, pour et au nom de la ville,
l'immatriculation d'une partie du lot 5 072 991 pour des fins de
régularisation d'emprise de la route 132 sous gestion ministérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260113.022 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley propose la levée de
l'assemblée à 19 h 33.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraîche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier